



Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 Août 2009

Etaient présents :

- Monsieur le Maire : Marcel KIRSTETTER
- Messieurs les Adjointes Jean-Jacques JABLKOWSKI, M. Albert ALLMENDINGER
- Les Conseillers Municipaux : M. Pierre AMANN, M. Christian DOCK, M. Michel ESTNER, M. Thierry FREY, M^{elle} Annie HEYWANG, M. Jean-Georges KARL, M. Michel MECKERT, M^{me} Fabienne SCHNEIDER

Absents excusés :

- M. Edy ADAM
- M^{me} Muriel BOSSERT qui a donné procuration à M. Michel MECKERT
- M^{me} Martine NUSS qui a donné procuration à M. l'Adjoint Albert ALLMENDINGER
- M. Philippe PELEGRI

1 – Procès-verbal de la séance du 6 Juillet 2009

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 6 Juillet 2009 a été adopté à l'unanimité par les membres présents lors de la séance

2 – Avenant n°1 à la convention constitutive d'un groupement de commande

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 26 Janvier 2009 portant sur la création d'un groupement de commande régie par une convention entre les Communes de Gertwiller, Bourgheim et Heiligenstein, toutes trois concernées par la restructuration et l'aménagement de la Route de Bourgheim

VU l'ouverture des plis du 21/07/2009, et après vérification des offres, la commission d'appel d'offre s'est réunie le 28 Juillet 2009 et a attribué le marché à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 149 742,00 € H.T.

Entendu les explications de M. le Maire quant à la répartition du financement

Le Conseil Municipal
Délibère et

DECIDE que la répartition financière des dépenses afférant aux travaux effectivement réalisés, entre les différentes collectivités membres du groupement sera calculée selon les modalités définies ci-dessous :

- Heiligenstein : 47 %
- Bourgheim : 31 %
- Gertwiller : 22 %

Les subventions dont pourra bénéficier l'opération seront réparties selon les mêmes modalités entre les différentes collectivités du groupement.

L'article 6 de la Convention établie le 31 Mars 2009 sera ainsi complété, faisant l'objet de l'Avenant n°1

AUTORISE M. le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention du groupement de commande ainsi que le marché de travaux attribué à l'entreprise Eurovia pour un montant de 149 742,00€ H.T.

Adopté à l'unanimité

3 – Divers

A – Formation des Elus

M. le Maire rappelle aux conseillers qu'il leur a fait parvenir le programme des formations destinées aux Elus, et leur suggère de bien vouloir retourner leur inscription au plus vite en mairie car toutes les demandes ne pourront être satisfaites, les sessions étant limitées à une vingtaine de personnes.

B – Animation « Clair de nuit »

M. Jean-Jacques JABLKOWSKI rappelle aux conseillers qu'en 2010 la Commune souhaiterait se porter candidate pour accueillir l'animation « Clair de Nuit », spectacle musical proposé par le Pays de Barr et du Bernstein qui se déroule chaque année dans deux des communes du Pays, l'une faisant partie de la Communauté de Communes du Piémont de Barr et l'autre de la Communauté de Communes du Bernstein et de l'Ungersberg. Conscient de l'investissement considérable que cela suppose pour les bénévoles, et sachant qu'il en faudrait au moins trente pour en assumer la préparation et le déroulement, M. JABLKOWSKI s'interroge aujourd'hui sur la faisabilité d'un tel évènement à Heiligenstein (bien qu'il ait déjà eu lieu). Avant de poser sa candidature, la Commune doit s'assurer de pouvoir faire face, et de pouvoir réunir le nombre de bénévoles suffisants. M. le Maire propose de provoquer une réunion de l'A.C.L.S.H. afin d'en discuter avec les membres des associations.

La séance est levée à 21 h 15.



Le Maire :
Marcel Kirstetter